

# LASEP

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES  
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

# Bulletin

d'information officiel de la LASEP



## INDEX BIO 4

- LASEP
- CALENDRIER SPORTIF 2025/2026
- EXTRAIT DU RAPPORT CA : 27.10.2025
- FRIENDLY REMINDER
- SAVE THE DATE: 60° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
- PROMOTION JUDO (C1 – C2)
- FÊTE DE FOOTBALL INDOOR (C4)
- 6° FUN-ATHLETICS (C3 – C4)
- UPCOMING EVENTS
- FORMATIONS
- ÉCHO DE LA PRESSE



**LASEP a.s.b.l.**

---

Ligue des associations sportives  
de l'enseignement fondamental  
*fondée en 1964*

**► ADRESSE :**

---

Maison des Sports  
3 Route d'Arlon  
L-8009 STRASSEN

tél. : (+352) 48 55 70 / (+352) 691 48 55 70  
(Nicole Kuhn-Di Centa)

info@lasep.lu  
www.lasep.lu

**► CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)**

---

**Présidente :**

Nicole Kuhn-Di Centa

**Vice-Président :**

Marcel Rath

**Vice-Président :**

Steve Kimmel

**Secrétaire Général :**

Lis Bausch

**Trésorier Général :**

Romain Weis

**Administrateurs :**

Clara Dos Reis,

Steve Gierenz,

Honoré Gregorius,

Maximilien Lehnen,

Steve Marx,

Jutta Meyer,

Carole Ressleringer,

Carole Stoos

**Consultants :**

Laurent Deville, Rosa Estanqueiro, Björn Poels, Norma Zambon

► **COMMISSION DES FINANCES (CF)**

---

**Responsable :**

Steve Kimmel

**Membres :**

Lis Bausch, Marcel Rath, Carole Stoos

► **COMMISSION TECHNIQUE ET SPORTIVE (CTS)**

---

**Responsables :**

Steve Marx

**Athlétisme :**

Yannick Frantz, Roger Klein

**Butzen :**

Célia Pinto, Tania Valle

**Gymnastique :**

Olena Malyarova

**Jeux de balle :**

Manuela Balestra

**Ringen und Raufen :**

Norbert Schmit

**Rückschlagspiele :**

Andy Schoetter

**Innovations :**

Marco Pires

► **SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF - ÉLABORATION BIO**

---

**Contenu administratif :**

Lis Bausch (Secrétaire Général)

**Contenu technique :**

Steve Marx (Responsable CTS)

**Layout BIO LASEP :**

Ralf Heiler (Coordinateur Général - Assistant de la Présidente)

✉ info@lasep.lu / ☎ : (+352) 48 55 70

# Calendrier sportif 2025/2026

16.10.2025	Jeudi	<b>20<sup>e</sup> YOUNG WALKERS' DAY</b> à Remerschen	Cycles 1-4
28.10.2025	Mardi	<b>39<sup>e</sup> CROSS NATIONAL</b> à Diekirch *	Cycles 1-4
<i>Congé de la Toussaint 01/11/2025 - 09/11/2025</i>			
18.11.2025	Mardi	<b>PROMOTION HANDBALL</b> à Lintgen	Cycles 3-4
27.11.2025	Jeudi	<b>BUTZENDAG</b> à Bertrange	Cycles 1-2
02.12.2025	Mardi	<b>BUTZENDAG</b> à Schieren et à Wilwerwiltz	Cycles 1-2
04.12.2025	Jeudi	<b>BUTZENDAG</b> à Reckange-sur-Mess	Cycles 1-2
11.12.2025	Jeudi	<b>PROMOTION JUDO</b> à Wincrange	Cycles 1-2
16.12.2025	Mardi	<b>FÊTE DE FOOTBALL INDOOR</b> à la Coque *	Cycles 4
<i>Vacances de Noël 20/12/2025 - 04/01/2026</i>			
13.01.2026	Mardi	<b>6<sup>e</sup> FUN-ATHLETICS</b> à la Coque *	Cycles 3-4
29.01.2026	Jeudi	<b>PROMOTION BADMINTON &amp; STREET RACKET</b> à Strassen	Cycles 2-4
10.02.2026	Mardi	<b>34<sup>e</sup> FÊTE DE BASKETBALL</b> à Ettelbruck *	Cycles 3-4
<i>Congé de Carnaval 14/02/2026 - 22/02/2026</i>			
03.03.2026	Mardi	<b>19<sup>e</sup> MINIBUTZEN &amp; BUTZEN</b> à la Coque	Cycles 1-2
19.03.2026	Jeudi	<b>PROMOTION DANCE</b> à Helperknapp	Cycles 1-4
24.03.2026	Mardi	<b>31<sup>e</sup> FÊTE DE NATATION</b> à Luxembourg-Cents *	Cycles 3-4
<i>Vacances de Pâques 28/03/2026 - 12/04/2026</i>			
28.04.2026	Mardi	<b>BREVET SPORTIF NATIONAL et BREVET SPORTIF LASEP</b> à la Coque *	Cycles 2-4
07.05.2026	Jeudi	<b>PROMOTION GYMNASTIQUE</b> à Hosingen et à Soleuvre	Cycles 1-4
19.05.2026	Mardi	<b>AUSDAUERLAF RONDERËM DE SÉI</b> à Echternach *	Cycles 1-4
<i>Congé de la Pentecôte 23/05/2026 - 31/05/2026</i>			
04.06.2026	Jeudi	<b>SPILLCROSS</b> à Bissen	Cycles 1-4
09.06.2026	Mardi	<b>PROMOTION AQUATHLON</b> à la Coque	Cycles 3-4
18.06.2026	Jeudi	<b>OLYMPIAD MAM SPORTY</b> à la Coque	Cycles 1-4
03.07.2026	Vendredi	<b>JOURNÉE DES DIRIGEANTS</b> à la Coque	

\* Manifestations sportives à caractère compétitif

## Annulation d'une manifestation sportive

Une manifestation sportive de la LASEP peut être annulée le jour même de la manifestation pour cause d'intempéries ou pour d'autres raisons non prévisibles. L'annulation est communiquée aux secrétaires et aux dirigeants responsables avant 10h00 -> message via SMS.

**Extrait de rapport de la réunion CA de la LASEP  
du lundi, 27 octobre 2025 à Strassen**

Présences :

Nom, fonction	Droit de vote	Présence	Nom, fonction	Droit de vote	Présence
Kuhn-Di Centa Nicole, Présidente	Oui	X	Marx Steve, responsable CTS	Oui	X
Rath Marcel, 1 <sup>er</sup> Vice-Président	Oui	X	Meyer Jutta, membre	Oui	X
Kimmel Steve, 2 <sup>ème</sup> Vice-Président	Oui	X	Resslinger Carole, membre	Oui	X
Bausch Lis, Secrétaire Général	Oui	X	Stoos Carole, membre	Oui	X
Weis Romain, Trésorier Général	Oui	X	Estanqueiro Rosa, consultante	Non	exc
Dos Reis Clara, membre	Oui	X	Deville Laurent, consultant	Non	X
Gierenz Steve, membre	Oui	exc	Poels Björn, consultant	Non	/
Gregorius Honoré, membre	Oui	X	Zambon Norma, consultante	Non	/
Lehnen Maximilien, membre	Oui	exc	Ralf Heiler, Coordinateur Général	Non	X

	Mot de bienvenue de la Présidente
	<p>Madame Nicole Kuhn-Di Centa salue les membres du CA et le nouveau consultant LASEP, Monsieur Laurent Deville, pour la deuxième réunion de l'année scolaire 2025-2026.</p> <p>Monsieur Laurent Deville (ancien Coordinateur du MINT et du MISPO, ancien Président Coque, ancien secrétaire Syvicol) se présente et le CA le remercie pour son engagement.</p>
	Vérification du Quorum
	Il est arrêté que le quorum est atteint.
	1. Communications de la Présidente
Rectificatif – A-EBS point 11 rapport CA 24.10.2025	<p>Sur demande de Monsieur Paul Vaessen, Directeur adjoint – Direction régionale EF 07 (courriel du 27.10.25) : → <b>Rectificatif du point 11 du rapport CA LASEP du 24.09.2025</b> :</p> <p><i>À partir de la rentrée scolaire 2025-2026, les A-EBS pourront soutenir le bon déroulement des séances hebdomadaires régulières de la LASEP, en apportant leur soutien au dirigeant responsable de l'activité.</i></p> <p><i>Cette participation nécessite toutefois l'accord préalable de la Direction régionale EF.</i></p> <p><i>Une fois l'accord obtenu, le secrétaire local de la LASEP devra adresser une demande écrite à Mme Nicole Kuhn-Di Centa, Présidente de la LASEP.</i></p> <p>De nombreux <b>échanges, entretiens et réunions</b> ont eu lieu en septembre et octobre 2025. Madame Kuhn-Di Centa en cite quelques-uns dans ses communications.</p>
AS Aerenzdallschull	Après quelques malentendus, la problématique concernant l' <b>occupation des halls sportifs</b> par le SEA et la LASEP a été clarifiée.
AS Feulen	<p>→ Relève du <b>poste de secrétaire et de dirigeant LASEP</b> étant donné que l'ancien secrétaire ne pourra plus exercer cette tâche vu la loi du 23 juillet 2024 fixant la tâche du personnel éducatif et psycho-social des services et administrations de l'Éducation nationale.</p> <p>23.10.25 : Entrevue Madame Nicole Kuhn-Di Centa et Monsieur Steve Kimmel avec le CBE de Feulen, le Président d'École, un représentant du Comité d'École et la Responsable SEA (Arcus)</p> <p>→ Actuellement pas de coopération ni avec l'école, ni avec le SEA. Possibilité d'une éventuelle collaboration avec l'école pour l'année scolaire 2026-2027.</p>

AS Larochette	L'AS Larochette partage le <b>hall sportif et le bus</b> avec le <b>SEA Larochette</b> . Le <b>SEA Nommern</b> a la possibilité de rejoindre les séances d'entraînement hebdomadaires de l'AS Larochette.
AS Luxembourg	13.10.25 : Réunion obligatoire pour les <b>dirigeants de l'AS Luxembourg</b> (Madame Kuhn-Di Centa, Monsieur Steve Kimmel, Monsieur Romain Weis et Madame Lis Bausch y ont assisté)  22.10.25 : Réunion Madame Kuhn-Di Centa, Monsieur Steve Kimmel, Monsieur Ralf Heiler et Madame Lis Bausch avec le <b>secrétaire de l'AS Luxembourg</b> → fonctionnement de l'AS – décharges, séances et licences
AS Esch-sur-Alzette	<b>Réclamation</b> de la part d'un père d'enfant LASEP – courriel du 23.10.25 : Accusations de remarques désobligeantes et apparemment racistes envers des enfants de la part d'un maître-nageur ? → 28.10.25 : <b>Réunion de clarification</b> avec toutes les personnes concernées sous la direction de Madame Nicole Kuhn-Di Centa, Présidente de la LASEP
Création AS Heffingen	Madame Kuhn-Di Centa aura une entrevue avec le CBE de Heffingen et le responsable de commission des sports de Heffingen le 19.11.25 en vue de la <b>création d'une nouvelle AS</b> .
Question parlementaire n°3036 – Brevet Junior Lifesaver	<b>Question parlementaire n°3036</b> du 15.10.25 de Madame Nathalie Morgenthaler concernant le <b>Brevet Junior Lifesaver</b> → Le CA a hâte de connaître la réponse des ministres MENJE et MISPO ! Monsieur Laurent Deville fait remarquer que la FLNS indique sur son site internet que le Brevet est valable pendant 2 ans, mais que cette indication n'a pas de valeur légale ni réglementaire. Concernant les séances de natation LASEP : v. courriel Lis Bausch aux secrétaires + newsletter à tous les dirigeants en date du 08.10.25
Prix Pierre de Coubertin 2026	En principe, la LASEP ne participera pas à l'organisation de l'édition 2026 du Prix Pierre de Coubertin.
	<b>2. Approbation du rapport de la réunion CA du 24.09.2025 (approuvé par courriel le 02.10.2025)</b>
	Le rapport de la réunion <b>CA du 24 septembre 2025</b> a été approuvé à l'unanimité par courriel le 02 octobre 2025 et publié en ligne à la même date.
	<b>3. Informations du secrétariat</b>
Réunion d'informations pour tous les nouveaux dirigeants LASEP	Feedback <b>Réunion d'informations pour tous les nouveaux dirigeants LASEP</b> 27.09.25 à Kopstal : 23 participants, échanges constructifs → à refaire
Nombre d'AS	Actuellement : <b>89 AS</b>
Licences	Actuellement : <b>8700 licences d'enfants</b>  Monsieur Ralf Heiler informe le CA qu'au cours des dernières semaines, il a dû refuser beaucoup de <b>licences inexactes ou incomplètes</b> dans Clubee, souvent en raison des 2 nouveaux champs obligatoires : n° de compte bancaire + jour et heure de la séance fréquentée.
Listes de présences	Monsieur Honoré Gregorius informe le Conseil d'Administration que certains dirigeants de l'AS Luxembourg ont constaté que la tenue des listes de présence n'était pas toujours assurée conformément aux règles établies. En conséquence, les dirigeants concernés ont attiré l'attention des dirigeants qui ne respectent pas ces règles sur la nécessité de se conformer strictement aux procédures en vigueur et ont rappelé l'importance du respect de ces dispositions pour le bon fonctionnement de l'association. → <b>Le CA rappelle que chaque dirigeant doit tenir une liste de présences pour chaque séance d'entraînement !</b>
Pas de séances d'entraînement sans licences	→ <b>Le CA rappelle qu'un enfant sans licence validée dans Clubee n'a pas le droit de participer aux séances d'entraînement LASEP ! Une AS qui n'a pas demandé des licences au 30 septembre, n'a pas le droit d'assurer des séances d'entraînement !</b>

Clubee – n° comptes bancaires SEA	Décision BEX au cours de la semaine du 13.10.25 : Les <b>AS purement SEA</b> n’ont pas besoin d’indiquer les <b>numéros de comptes bancaires</b> dans Clubee → pas d’indemnisation CF LASEP → <b>vote CA</b> pour avaliser cette décision : unanime
- formation et statut	Il y aura quelques adaptations dans Clubee, sur la fiche personnelle et sur la fiche stage pour clarifier les champs <b>formation et statut</b> . 27.10.25 : Réunion Steve Kimmel et Ralf Heiler avec Clubee pour trouver une solution technique
Journée GIMB 2025	24.10.25 : Madame Nicole Kuhn-Di Centa et Monsieur Ralf Heiler ont participé à la <b>Journée GIMB 2025</b> à Grevenmacher. Sur demande de Monsieur Laurent Deville : Le plan cadre national GIMB 2018-2025 expirant fin 2025, d’après les organisateurs, le nouveau plan d’action est en préparation.
Remise Brevets d’État INAPS	22.10.25 : Madame Nicole Kuhn-Di Centa a assisté à la <b>Remise du Brevet d’État INAPS 2025</b>
<b>4. Projets Screen-Life-Balance et Zesummen Aktiv</b>	
Visioconférences avec les secrétaires des AS	Deux <b>visioconférences non obligatoires avec les secrétaires des AS</b> auront lieu le lundi 24.11.2025 à 12h30 et le mercredi 26.11.2025 à 19h30 pour avoir un feedback concernant les dispositifs <i>Screen-Life-Balance</i> et <i>Zesummen aktiv</i> .  Tour de table concernant la collaboration entre les acteurs du secteur formel et du secteur non-formel : Il a été constaté qu’au niveau local certains problèmes de collaboration se présentent. Madame Jutta Meyer souligne qu’il s’agit sans doute de problèmes au niveau local et tient à préciser qu’il est important de mettre également en avant les aspects positifs. → en cas de problèmes au niveau local, une réunion au niveau local devra être entamée pour trouver des solutions
Adaptation de la Convention MENJE-SEA-LASEP-COMMUNES du 28.01.2025	15.10.2025 : Réunion Nicole Kuhn-Di Centa, Steve Kimmel, Lis Bausch avec 2 juristes MENJE – Service SEA Étant donné que la Convention existante devra être adaptée ( <b>taux d’encadrement, capacité d’accueil, gratuité...</b> ), le MENJE – Service SEA a besoin, dans les plus brefs délais, d’informations concrètes concernant toutes les Conventions existantes. (v. courriel Lis Bausch du 24.10.25 aux secrétaires des AS – nombre d’enfants SEA inscrits uniquement aux séances LASEP + courriel Steve Kimmel du 27.10.25 au MENJE)  Monsieur Honoré Gregorius insiste sur le fait que l’image de marque LASEP qui existe depuis 1964 devra à tout prix être protégée.
<b>5. CF 27.10.2025</b>	
Budget actuel	Budget actuel : OK
Séances d’entraînement hebdomadaires – CF	<b>Séances d’entraînement hebdomadaires</b> financées via la CF LASEP : 333 heures En janvier 2026 : un tableau avec le nombre d’enfants par séance sera dressé (courriel Steve Kimmel aux secrétaires des AS du 22.10.25)
Planches à tartiner	Quid devis + design <b>planches à tartiner</b> Sports Evolutions ? → prochain CA
Recalcul dirigeants LASEP séances d’entraînement hebdomadaires 2024-2025	<b>Recalcul 30 Euros → 40 Euros pour les séances hebdomadaires assurées au cours de l’année scolaire 2024-2025</b> : virements effectués en date du 23.10.25 (v. courriel Lis du 24.10.25 aux secrétaires des AS) <b>Recalcul projet de natation</b> : virements seront effectués le 30.10.25
<b>Propositions CF → CA</b> - Paiement A-EBS	<b>Paiement A-EBS</b> : dès épuisement des heures socio-éducatives → indemnisation par la CF LASEP selon le tarif Dirigeant ou le tarif Accompagnateur ? La CF propose d’appliquer le <b>tarif Dirigeant</b> . → <b>vote CA</b> : unanime
- Frais Brevet Junior Lifesaver	<b>Participation de la LASEP aux frais du Brevet Junior Lifesaver</b> ? 30 Euros par Brevet (+/- 100 personnes par année scolaire) → <b>vote CA</b> : unanime

- Virement instantané	Vu la nouvelle réglementation sur les <b>virements instantanés</b> : lors du paiement individuel des dirigeants par le Trésorier Général LASEP → information que le Trésorier Général se fie aux <b>n° de comptes bancaires indiqués dans Clubee</b> → responsabilité du dirigeant concerné et du secrétaire de l'AS → <b>vote CA</b> : unanime
- stylos LASEP	1.000 stylos → <b>vote CA</b> : unanime
- salaire Monsieur Ralf Heiler (Monsieur Ralf Heiler quitte la salle)	Vu l'engagement de Monsieur Ralf Heiler, la CF propose <b>une augmentation du salaire du Coordinateur Général LASEP Monsieur Ralf Heiler</b> (selon grille de rémunération) à partir du 01.11.25. → <b>vote CA</b> : unanime
- prime de fin d'année Monsieur Ralf Heiler (Monsieur Ralf Heiler quitte la salle)	<b>Prime de fin d'année – Coordinateur Général LASEP Monsieur Ralf Heiler</b> → <b>vote CA</b> : unanime
Frais de transport – communes	Bilan – <b>participation aux frais de transport par les communes</b> 28 retours positifs 3 refus Souvent pas de retour : mais factures prises en charge par les communes
Ligne de crédit	Pour l'instant, pas besoin d'une <b>ligne de crédit</b>
Prochaine réunion CF	<b>Prochaine réunion CF</b> : 03.12.25, 17h30, S.1
K-Ways	Madame Clara Dos Reis demande si un devis a été demandé pour les <b>K-Ways</b> (v. CA du 24.09.25) → Monsieur Steve Kimmel demandera un devis dans les meilleurs délais.
	<b>6. POST</b>
	Fermeture des comptes bancaires LASEP auprès de la POST → 14 AS : en cours → les autres AS : OK
	<b>7. Conventions MENJE-SEA-LASEP-COMMUNE</b>
	SEAS Accueil Intégré <b>Weilerbach</b> (AS Echternach) : OK  Actuellement : <b>33 Conventions</b>
	<b>8. Projet Lidd &amp; Pixibuch LASEP – Monsieur Ralph Hilbert</b>
	Appel tél. Lis – Ralph 26.09.25 & 13.10.25 : version guitare pas assez de Power Courriel Ralph Hilbert du 20.10.25 : enregistrement + vidéo en cours  Madame Clara Dos Reis rejoindra le groupe organisation en décembre 2025 en vue de la chorégraphie.
	<b>9. Inscriptions manifestations sportives</b>
	Bilan Monsieur Steve Marx :  Inscriptions entre le 1 <sup>er</sup> et le 31 octobre 2025 À ce jour : de très nombreuses inscriptions ! → Certaines AS devront <b>changer de vague</b> , pour certaines manifestations il y aura un <b>tirage au sort</b>  3 AS se sont inscrites pour trop de manifestations 5 AS ne se sont inscrites que pour 1 manifestation 15 AS ne se sont pas inscrites du tout → Monsieur Steve Marx fera un <b>rappel</b> aux AS concernées

	<b>10. Feedback Young Walkers' Day (16.10.25)</b>
	<p>Site merveilleux ! Un grand Merci à Monsieur Paul Sandt et Madame Claudine Muller-Sandt pour l'organisation impeccable !</p> <p>Courriel Administration de la nature et des forêts du 16.10.25 + appel téléphonique : 451 enfants au lieu de 400 (autorisation Ministère de l'Environnement du Climat et de la Biodiversité – 400 participants maximum) → 314 enfants ont participé – pas de problème concernant l'autorisation</p>
	<b>11. Présentation Cross National (28.10.25), Promotion Handball (18.11.25), Butzendeeg (27.11.25, 02.12.25, 04.12.25)</b>
	<p>Monsieur Steve Marx présente les prochaines manifestations sportives :</p> <p><b>Cross National (28.10.25)</b> → 721 inscriptions, <b>circuit</b> un peu différent en raison de 2 chantiers → vu le grand nombre d'inscriptions – à prévoir plus de <b>toilettes</b> + guidage avant les courses !</p> <p><b>Promotion Handball (18.11.25)</b> → 242 inscriptions</p> <p><b>Butzendeeg (27.11.25, 02.12.25, 04.12.25)</b> Bertrange : 300 inscriptions, Schieren : 500 inscriptions, Wilwerwiltz : 200 inscriptions, Reckange: 200 inscriptions</p> <p>Demandes et autorisations OK</p>
	<b>12. Formations LASEP</b>
	<p>15.11.25 : <b>Formation initiale LASEP</b> Formateurs : Yannick Frantz, Steve Marx → 16 inscriptions</p> <p>12.12.25 : <b>Formation continue « Gestes de premiers secours pendant les séances d'entraînement LASEP »</b> Formateur : Jeff Herr → 3 inscriptions</p> <p>13.12.25 : Formation LASEP – <b>Kleine Spiele, große Wirkung</b> 17.01.26 : Formation LASEP – <b>Altersgerechte Einführung in die großen Sportspiele</b> 28.02.26 : Formation LASEP – <b>Spielerische Einführung in die Leichtathletik</b> Formateurs : Camille Dahm, Fernand Hilbert</p>
	<b>13. Divers</b>
Flocage – voiture leasing LASEP	Flocage – voiture leasing LASEP : Sporty
Prochaine réunion CA	Prochaine réunion CA : <b>08.12.2025 18h30 S.1</b>

Lis Bausch  
Secrétaire Général

# FRIENDLY REMINDER

## LICENCES – RECTIFICATIONS – AJOUTS

Pour toute rectification ou ajout d'enfants nouvellement inscrits dans le fichier **LICENCE COLLECTIVE** veuillez :

- utiliser la plate-forme de gestion **CLUBEE** ;
- demander une **nouvelle licence** ;



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat de la LASEP. Merci pour votre collaboration.

## REPLACEMENTS

Tous les remplacements doivent être signalés **AVANT** la prestation de la séance en question.

Veuillez utiliser la **fiche de remplacement** qui est disponible sur le site LASEP :  
→ [www.lasep.lu](http://www.lasep.lu) → Formulaires → Fiche de remplacement.

! Si le remplaçant est **payé par la Commission des Finances** de la LASEP → joindre la fiche de remplacement au **décompte semestriel** de l'AS locale !

! Si le remplaçant est indemnisé via **leçon supplémentaire occasionnelle** → joindre la fiche de remplacement au **Relevé des prestations supplémentaires** généré via l'application SCOLARIA !

## LES LICENCES 2025-2026 AU TARIF DE 0 €

Les licences annuelles de la LASEP pour 2025-2026 : **0 € par licence**

**! Décision CA 30.09.2024 : *Aucun montant supplémentaire ne doit être demandé aux enfants LASEP et ceci ni au moment de l'inscription ni à un autre moment de l'année !***



## 60<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire

Le Conseil d'Administration de la LASEP informe que la  
60<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire aura lieu :

**le jeudi 26 février 2026 à 17h00**

***Centre Culturel Paul Barblé***

52 Rue des Romains, L-8041 Strassen

Les détails suivront en temps utile.

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL



**Promotion Judo (C1 – C2)**  
en collaboration avec  
**la Fédération Luxembourgeoise de Judo**



**jeudi 11 décembre 2025 de 13h45 à 17h15**  
**Hall sportif - École fondamentale**  
**Haaptstrooss 21, L-9780 Wincrange**

**Déroulement :**

- 1<sup>re</sup> séance : Accueil à 13h45  
Activités de 14h00 à 15h30
- 2<sup>e</sup> séance : Accueil à 15h30  
Activités de 15h45 à 17h15

**!!! ATTENTION !!!**  
Des places libres sont encore disponibles.  
En cas d'intérêt, veuillez nous contacter.

**Prise en charge par la CF des intervenants pour l'encadrement des enfants selon la philosophie 8-12-15 de la LASEP.**

**Le transport en bus devra, dans la mesure du possible, être organisé ensemble avec les sections voisines.**



# Fête de Football Indoor (C4) en collaboration avec la Fédération Luxembourgeoise de Football



**mardi 16 décembre 2025 de 14h00 à 17h30**  
**à la Coque**  
**2 Rue Léon Hengen, L-1745 Luxembourg**

## **A. Objectif et public cible**

La LASEP organise la manifestation « Football Indoor » afin de promouvoir ce sport d'équipe compétitif. La manifestation est organisée pour les équipes scolaires mixtes.

## **B. Équipes**

- 24 équipes sont admises au tournoi au maximum.
- Une équipe scolaire mixte est composée de 5 à 10 joueurs scolaires, dont au moins 2 de chaque sexe. A cette équipe peuvent appartenir au plus 2 débutants, au plus 2 minimes. Un seul minime peut évoluer sur le terrain. Un seul minime peut participer par atelier.
- Chaque Association Sportive a le droit d'inscrire une équipe scolaire mixte sous réserve des disponibilités. Elle a également le droit d'inscrire des équipes scolaires mixtes supplémentaires, sous réserve des disponibilités.
- Tous les sportifs doivent obligatoirement être licenciés auprès de la LASEP un mois avant la manifestation sportive —> licence validée par le Secrétariat de la LASEP.
- Si une Association Sportive inscrit deux ou plusieurs équipes, les joueurs ne sont plus interchangeables après la remise de la fiche d'inscription.

## **C. Organisation et déroulement**

- Les matchs commencent à 14.00 heures et se terminent à 17.15 heures au plus tard.
- Un planning des matchs et des ateliers pour toutes les équipes est affiché.
- Les équipes qui ne jouent pas et qui ne participent pas à un atelier doivent se rendre aux tribunes, soit pour se reposer, soit pour se préparer à l'activité suivante. Elles ne sont pas autorisées à rester près d'un atelier.

- La durée des matchs est de 8 minutes.
- Les matchs sont joués avec un ballon « Indoor Lowbound ».

#### D. Règlement

##### Arbitrage

En principe, les matchs sont dirigés par des arbitres de la FLF ou par défaut par des arbitres neutres et sans lien avec les Associations Sportives en cause.

##### Règles

Les règles suivantes sont appliquées:

- 5 joueurs, dont 1 gardien de but et 4 joueurs de champ, évoluent sur le terrain.
- Le coup franc peut être tiré directement dans la cage de but. Il n’y a pas de coup franc indirect.
- Si le gardien de but touche en dernier le ballon avant que ce dernier ne dépasse la ligne de base (« Goalaus »), il y a un corner pour l’adversaire.
- Si un joueur joue le ballon contre le plafond, l’adversaire procède à une remise en jeu sur coup de pied, à la hauteur où le ballon a touché le plafond.
- Toute remise en jeu (« Aus ») est effectuée sur coup de pied. Elle ne peut pas entraîner directement un but.
- Le gardien de but doit effectuer la remise en jeu (« Goalaus ») avec la main, sans que le ballon ne dépasse la moitié du terrain.
- Si le gardien de but attrape un ballon avec les mains, il ne doit pas le tirer sur coup de pied en le gardant en mains.
- Si le gardien de but attrape un ballon avec la main à la suite d’une passe d’un coéquipier, l’adversaire exécute un coup franc direct à partir de la ligne des coups francs.
- Tous les coups francs sont tirés à partir de cette ligne.
- Le « tackling » est absolument défendu !
- En cas d’égalité à la fin d’un match de classement, il est procédé à 3 tirs de penalties.

##### Attribution des points pour le classement général

- Le classement se fait par addition des points obtenus de la manière suivante :

Match gagné	5 points
Match nul avec buts (1-1 ; 2-2 ; etc.)	3 points
Match nul sans buts (0-0)	2 points
Match perdu avec buts (3-5; 1-2; etc.)	1 point
Match perdu sans buts (0-1; 0-2; etc.)	0 point

- Les joueurs doivent participer à différents ateliers de football; les résultats de ces ateliers comptent pour le classement final. Pour chaque atelier l’équipe avec la meilleure performance reçoit 16 points (ou le nombre de points égal au nombre d’équipes inscrites au championnat), l’équipe classée deuxième reçoit 15 points et ainsi de suite.

## Classement final

- En cas d'égalité de points à la fin des éliminatoires, le classement se fait d'après :
  - la différence de buts (« Torverhältnis »)
  - le nombre de buts marqués
  - les penalties : 3 penalties sont tirés par 3 joueurs différents de chaque équipe classée ex-aequo

## Cas non prévu par le règlement de cette manifestation

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.

## E. Ateliers

Folgend Aktivitéite ginn an engem Punktesystem fir d'Bestëmme vun de Gewënner vum Football-Fest bewäert: **Matcher, Dart-Fussball, Fussball-Basket a Speed Kick.**

Dee Punktesystem fir all Aktivitéit erméiglecht:

- de Spiller de ganzen Nomëtteg aktiv ze sinn, an hir gesamt Ballgeschécklechkeet ze préiwen
- enger Equipe mat guddem Teamgeescht méi Gewënnchancen anzeräumen
- engem motivéierte Spiller, deen sech am Match net esou behaapte kann, och d'Méiglechkeet ze bidden, een Erfollegserliefnes ze hunn, andeems hien an Ateliere fir seng Equipe punkte kann



**Chaque participant  
est invité  
à apporter son  
bidon personnel !**

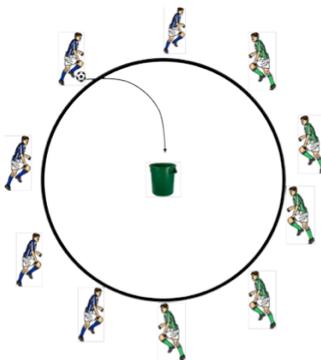
### 1. Dart-Fussball

- All Spiller schéisst op eng riseg Dartscheif.
- All Equipe schéisst 10 mol. All Spiller schéisst 1 bis maximal 2 mol.
- D'Punkte ginn zesummegerechent.



### 2. Fussball-Basket

- D'Ekipp steet ronderëm ee Krees vu 5m Duerchmiesser. Deen 1. Spiller fänkt un a probéiert de Ball mam Fouss an eng grouss Poubelle ze schéissen. Geet de Ball net eran, esou ass dee Spiller als nächst un der Rei, bei deem de Ball ukënnt. Deen dierf de Ball net passen, mee muss da selwer probéieren, de Ball eran ze schéissen.
- Et dierf net iwver getrëppelt ginn, soss zielt de Versuch net, wann de Ball era geet.
- De Ball gëtt bei all Versuch vum Spiller selwer mat der Hand an d'Luucht gehäit fir en an d'Poubelle ze schéissen.
- Fir all Treffer gëtt et 1 Punkt, deen dann duerno matt verrechent gëtt.
- Den Atelier dauert 3 Minutten; et muss also viru gemaach ginn, wann ee vill Punkte wëllt kréien.



### 3. Speed Kick

- All Spiller schéisst an ee Gol; d'Schosskraaft gëtt elektronesch gemooss.
- All Equipe schéisst 10 mol. All Spiller schéisst 1 bis maximal 2 mol.
- D'Vitesse ginn zesummegerechent.



## F. Remarques

- Un secrétariat est ouvert à partir de 13h30 pour vérifier la fiche d'inscription de chaque équipe (inscription des enfants sur la licence collective)
- Les dirigeants sont priés d'apporter une copie de la licence collective de leur Association Sportive actualisée et validée au préalable par le secrétariat général.
- Tous les sportifs doivent obligatoirement être licenciés auprès de la LASEP un mois avant la manifestation sportive —> licence validée par le Secrétariat de la LASEP.
- Une équipe incomplète peut participer au championnat et se compléter le cas échéant par un ou plusieurs joueurs d'une autre AS. Elle est alors classée hors-concours.
- En vue de la sécurité au trajet de route, le secrétariat général peut annuler la manifestation avant 10h00, si les conditions météorologiques sont trop mauvaises.
- Le Conseil d'Administration décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Prise en charge par la CF des **intervenants pour l'encadrement des enfants: un dirigeant par équipe.**

**Le transport en bus** devra, dans la mesure du possible, être organisé **ensemble avec les sections voisines.**



# 6<sup>e</sup> Fun-Athletics (C3 – C4) en collaboration avec la Fédération Luxembourgeoise d’Athlétisme



**mardi 13 janvier 2026 de 14h00 à 17h30**

**Arène de la Coque**

**2 Rue Léon Hengen, L-1745 Luxembourg**

## **A. Objectif et public cible**

La LASEP organise la manifestation Fun-Athletics afin de promouvoir l’athlétisme en tant que sport de compétition et de loisir. La manifestation est organisée pour les équipes débutants mixtes et scolaires mixtes.

## **B. Équipes**

- Le nombre d’équipes par après-midi est limité à 30 avec en principe un maximum de 4 équipes par Association Sportive.
- Toute équipe ne respectant pas le nombre prévu de 6 à 10 athlètes par équipe (dont au moins 2 de chaque sexe) participe hors concours.
- Une équipe composée de jeunes athlètes issus de différentes Associations Sportives participe hors concours.
- Tous les athlètes participent aux ateliers Promo-Fun ainsi qu’aux ateliers compétitifs.
- Une équipe scolaires mixte est composée de 6 à 10 sportifs, dont au moins 2 de chaque sexe. À cette équipe peuvent appartenir au plus 2 débutants et au plus 2 minimes.
- Une équipe débutants mixte doit être composée de 6 à 10 sportifs, dont au moins 2 de chaque sexe. À cette équipe peuvent appartenir au plus 2 poussins. Ni minime ni scolaire ne peuvent faire partie d’une équipe débutants mixte.
- Si une Association Sportive inscrit deux ou plusieurs équipes dans une même catégorie, les athlètes ne sont plus interchangeables après la remise de la fiche d’inscription.

## **C. Organisation et déroulement**

- Les équipes arrivent à partir de 13.30 heures.
- **La manifestation commence à 14.00 heures et se termine vers 17.15 heures.**
- Un warm-up commun a lieu à 14.00 heures.

- Sur un total de 11 ateliers, il y a 6 ateliers compétitifs et 5 ateliers « Promo-Fun ».
- Les ateliers commencent à 14.15 heures.
- Les équipes sont réparties sur les différents ateliers et commencent simultanément.
- Chaque équipe doit participer à tous les ateliers. Le déroulement de chaque atelier compétitif est décrit dans le tableau de la page 19 de ce BIO.
- Après 12 minutes, chaque équipe change d'atelier selon le principe de rotation. Les équipes disposent de 2 minutes pour changer d'atelier. Aucun changement d'atelier n'est permis avant la fin de ces 12 minutes, même si une équipe a terminé son atelier avant les délais.
- La communication du classement final a lieu vers 17.15 heures.

#### **D. Règlement**

##### **Règles**

Le nombre d'essais par équipe et par atelier est défini à l'avance et communiqué sur place avant l'épreuve. Il ne fait pas l'objet de négociations sur place.

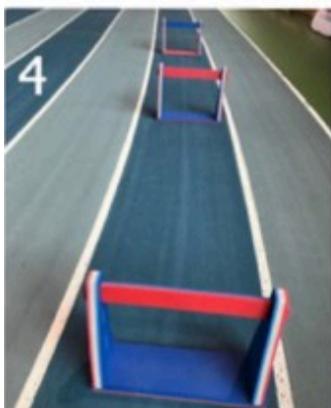
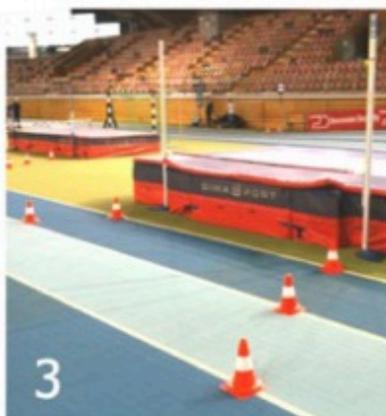
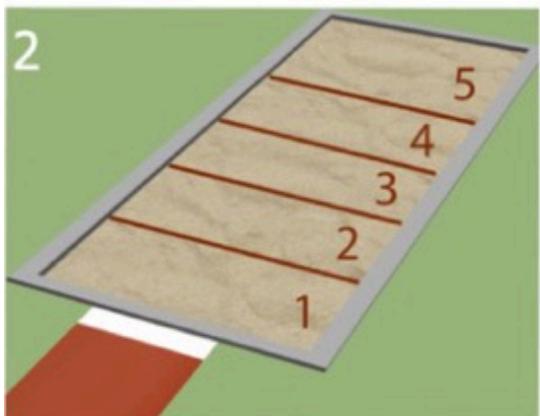
##### **Classement**

- Il y a un classement général pour les équipes scolaires mixtes et les équipes débutants mixtes.
- Le tableau de la page 19 de ce BIO décrit la façon d'obtenir le résultat de chaque équipe dans les différents ateliers.
- Le vainqueur de chaque épreuve obtient 1 point, le deuxième 2 points, le troisième 3 points et ainsi de suite.
- La somme des points ainsi obtenus à la fin de chaque épreuve détermine le classement général.
- L'équipe avec le moindre total de points à la fin de toutes les épreuves remporte la victoire finale.

##### **Cas non prévus : prise de décision par le jury**

Tout cas non prévu par le règlement est tranché par le jury en charge du bon déroulement de la manifestation sportive. Ce jury se compose, en principe, du responsable de la CTS, du ou des responsable(s) de la discipline sportive en question, des arbitres ainsi que d'un membre du Bureau Exécutif de la LASEP.

Fun-Athletics	Ateliers	Déroulement	Evaluation
COURSE	<b>1</b> Sprint 20 m	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le temps est chronométré.</li> <li>Chaque athlète court individuellement.</li> </ul>	Les 5 meilleurs temps réalisés par les athlètes de l'équipe (au plus 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont additionnés.
	<b>2</b> Saut en longueur	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'élan est limité à 10 mètres.</li> <li>Chaque athlète doit essayer de sauter à partir de la zone d'impulsion dans une des zones de réception.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des points sont attribués selon la distance entre la zone d'impulsion et la zone de réception atteinte.</li> <li>Les 5 meilleurs résultats (au plus 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont pris en compte et les points attribués sont additionnés.</li> </ul>
	<b>3</b> Saut en hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'impulsion à une jambe est obligatoire.</li> <li>L'élan est limité à 8 mètres.</li> <li>La hauteur de la barre à franchir est de 80 cm pour la catégorie « débutants » et de 90 cm pour les catégories « scolaires » et « minimines ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaque athlète doit effectuer deux sauts.</li> <li>Chaque saut réussi correspond à 1 point pour l'équipe.</li> <li>La somme atteinte des sauts réussis par l'équipe est divisée par le nombre d'athlètes de l'équipe et le quotient ainsi obtenu est multiplié par 10.</li> </ul>
	<b>4</b> Haies	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chaque athlète doit parcourir un relais de 6 haies.</li> </ul>	Le temps total réalisé par les athlètes de l'équipe est divisé par le nombre de membres de l'équipe et le quotient ainsi obtenu est multiplié par 10.
LANCER	<b>5</b> Relais avec un médecine ball	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il faut atteindre une distance maximale entre le premier lanceur et le point où la balle du dernier lanceur touche le sol.</li> <li>Le point d'impact du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ... lanceur définit la position du prochain lanceur.</li> <li>La balle doit être lancée à deux mains à partir de la poitrine.</li> <li>Le poids de la balle est de 2 kg pour la catégorie « débutants » et de 3 kg pour les catégories « scolaires » et « minimines ».</li> </ul>	Les résultats de tous les membres de l'équipe sont pris en compte. La distance totale atteinte est divisée par le nombre de membres de l'équipe et le quotient ainsi obtenu est multiplié par 10.
	<b>6</b> Relais	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les équipes sont placées dans des zones de départ déterminées par des tapis autour de la piste.</li> <li>Après le départ commun, le premier coureur de chaque équipe réalise un tour de piste (200m) et passe le témoin au deuxième coureur qui attend sur le tapis.</li> </ul>	10 tours de piste doivent être parcourus. Chaque membre de l'équipe parcourt au moins un tour. Si une équipe se compose de moins de 10 membres, le dirigeant désigne les membres qui parcourent un deuxième tour. Les minimines ne parcourent qu'un seul tour. Le temps total réalisé par l'équipe est chronométré. Les résultats du relais comptent 2 fois pour le classement final.
<b>ÉPREUVE FINALE</b>			



## F. Remarques

- Un secrétariat est ouvert à partir de 13h30 pour vérifier la fiche d'inscription de chaque équipe (inscription des enfants sur la licence collective)
- Les dirigeants sont priés d'apporter une copie de la licence collective de leur Association Sportive actualisée et validée au préalable par le secrétariat général.
- Tous les sportifs doivent obligatoirement être licenciés auprès de la LASEP un mois avant la manifestation sportive —> licence validée par le Secrétariat de la LASEP.
- Une équipe incomplète peut participer au championnat et se compléter le cas échéant par un ou plusieurs joueurs d'une autre AS. Elle est alors classée hors-concours.
- En vue de la sécurité au trajet de route, le secrétariat général peut annuler la manifestation avant 10h00, si les conditions météorologiques sont trop mauvaises.
- Le Conseil d'Administration décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Prise en charge par la CF des **intervenants pour l'encadrement des enfants: un dirigeant par équipe.**

**Le transport en bus devra, dans la mesure du possible, être organisé ensemble avec les sections voisines.**



Chaque participant est invité à apporter son bidon personnel !





**PROMOTION BADMINTON (C2),  
STREET RACKET (C3) et TENNIS DE TABLE (C4)**

**jeudi 29 janvier 2026 de 14h00 à 17h15**

**Hall Omnisports**

**9 Rue Feyder, L-8026 Strassen**

**34<sup>e</sup> FÊTE DE BASKETBALL (C3-C4)**

**mardi 10 février 2026 de 14h00 à 17h30**

**Hall Omnisports Frankie Hansen**

**Zone Artisanale et Commerciale, L-9085 Ettelbruck**

**19<sup>e</sup> MINIBUTZEN & BUTZEN À LA COQUE (C1-C2)**

**mardi 03 mars 2026 de 14h00 à 17h00**

**Arène de la Coque**

**2 Rue Léon Hengen, L-1745 Luxembourg**

## FORMATIONS CONTINUES de la LASEP

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter tous les dirigeants intéressés aux formations suivantes :

**1. Formation LASEP – Kleine Spiele, große Wirkung**  
le samedi 13 décembre 2025 de 09h00 à 12h00

**2. Formation LASEP – Altersgerechte Einführung in die großen Sportspiele**  
le samedi 17 janvier 2026 de 09h00 à 12h00

**3. Formation LASEP – Spielerische Einführung in die Leichtathletik**  
le samedi 28 février 2026 de 09h00 à 12h00

→ Athénée de Luxembourg, 24 Boulevard Pierre Dupong,  
L-1430 Hollerich

**Formateurs :** Camille DAHM (Professeur de sport / ancien Directeur de l'ENEPS)  
Fernand HILBERT (Professeur de sport)

- Ces formations continues seront certifiées par la LASEP.
- Elle est reconnue comme formation continue au personnel enseignant et SEA.
- À la suite des directives du SNJ concernant le personnel du SEA (directives en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022), la demande de validation est à introduire auprès du SNJ par le (la) chargé(e) de direction du SEA.

**Les inscriptions** sont à envoyer à l'adresse électronique [inscriptions@lasep.lu](mailto:inscriptions@lasep.lu) en indiquant :

→ AS, nom et prénom, matricule, adresse mail, GSM.

Le défaut de réponse lors d'une inscription est considéré comme une validation.  
La LASEP se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification, rectification ou changement à une inscription qu'elle juge utile avec préavis approprié.



## FORMATION CONTINUE de la LASEP

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter tous les dirigeants intéressés à la formation suivante :

« **Gestes de premiers secours pendant les séances d'entraînement LASEP** »

**le vendredi 06 février 2026 de 18h00 à 21h00 à Strassen**

**Maison des Sports (Salle 1)**

**3 Route d'Arlon, L-8009 Strassen**

**NEW DATE  
ALERT!**

**Formateur : Jeff HERR, Instructeur en Secourisme**

- Cette formation continue sera certifiée par la LASEP.
- Elle est reconnue comme formation continue au personnel enseignant et SEA.
- À la suite des directives du SNJ concernant le personnel du SEA (directives en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022), la demande de validation est à introduire auprès du SNJ par le (la) chargé(e) de direction du SEA.

**Les inscriptions** sont à envoyer à l'adresse électronique [inscriptions@lasep.lu](mailto:inscriptions@lasep.lu) jusqu'au **04 février 2026** en indiquant :

→ **AS, nom et prénom, matricule, adresse mail, GSM.**

Le défaut de réponse lors d'une inscription est considéré comme une validation. La LASEP se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification, rectification ou changement à une inscription qu'elle juge utile avec préavis approprié.



► Luxemburger Wort | 22.10.2025

# Begrüßungsveranstaltung in Kopstal

Neue Lasep Dirigeants offiziell ins Amt eingeführt



**Kopstal.** Die Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Fondamental (Lasep) hat vor kurzem im Rahmen einer offiziellen Begrüßungsveranstaltung im Kulturhaus in Kopstal seine Neuzugänge herzlich willkommen geheißen und in die Strukturen sowie Aktivitäten des paraschulischen Sportverbandes eingeführt.

Lasep-Präsidentin Nicole Kuhn-Di Centa betonte in ihrer Ansprache die Bedeutung des persönlichen Engagements für die Grundschüler: „Die Lasep lebt vom Mitmachen. Es freut uns sehr, dass wir erneut engagierte Menschen gewinnen konnten, die unsere Werte teilen und sich aktiv einbringen möch-

ten.“ Dabei wies die Präsidentin auf die von Unterrichtsminister Claude Meisch gewünschte Bewegungsoffensive in allen Schulen und Maisons Relais hin.

Die Lasep-Verantwortlichen, Vize-Präsident Steve Kimmel, Generalsekretärin Lis Bausch und Generalkassierer Romain Weis gaben einen Überblick über die administrativen Strukturen und Abläufe in der Lasep. Ziel war es, den Neuzugängen von Beginn an ein klares Verständnis für die Organisation, Aufgabenverteilung und finanziellen Grundlagen zu vermitteln. Generalkoordinator Ralf Heiler erläuterte zentrale Aspekte der Verwaltung, darunter die Kommunikationswege, das nationale

Sekretariat sowie die Rolle der Mitglieder in den lokalen Prozessen.

Die Ausführungen stießen auf reges Interesse und wurden von den neuen Mitgliedern mit zahlreichen Fragen begleitet. Damit wurde ein wichtiger Schritt zur Stärkung und zur Integration in die landesweiten und lokalen Lasep-Aktivitäten gesetzt.

Nach einer kurzen Vorstellungsrunde hatten die neuen Dirigeants Gelegenheit, miteinander ins Gespräch zu kommen und erste Kontakte zu knüpfen. Mit der offiziellen Einführung ist der Startschuss für eine neue sportliche Etappe gefallen.

*Charlot Kuhn  
via mywort*

► mywort | 28.10.2025

## 39. LASEP-Cross 2025 war erneut ein voller Erfolg

**Diekirch:** Mit strahlenden Gesichtern, viel Energie und ansteckender Begeisterung fand die 39. Ausgabe des nationalen Crosslaufes der Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Fondamental (LASEP) statt. Der Crosslauf querfeldein rund um die Sportanlagen in Diekirch hat sich in den vergangenen Jahrzehnten zu einem festen Bestandteil im Sportkalender der LASEP entwickelt.

In jahrgangsgerechten Gruppen von sechs bis zwölf Jahren meisterten 585 Nachwuchsläuferinnen und -läufer anspruchsvolle Strecken durch Wald und Wiesen, teils über holpriges, aufgeweichtes Gelände. Das Wetter zeigte sich herbstlich feucht, doch das tat der Freude keinen Abbruch. Durch enge Kurven, über kleine Hügel und entlang schmaler Waldwege kämpften sich die Kinder mit großem Einsatz und unermüdlichem Willen.

Beim LASEP-Cross steht nicht unbedingt die Bestzeit im Vordergrund, sondern der gemeinsame Spaß an der Bewegung und das unmittelbare Erleben des Crosslaufs. Zahlreiche Eltern, Freunde und Lehrkräfte feuerten die jungen Athletinnen und Athleten lautstark an und sorgten für eine mitreißende Stimmung am Streckenrand.



„Es ist schön zu sehen, mit wie viel Begeisterung und Ehrgeiz die Kinder an den Start gehen“, betonte LASEP-Präsidentin Nicole Kuhn-Di Centa in ihren Kommentaren. „Der nationale Cross ist jedes Jahr ein Highlight und verdeutlicht, wie wichtig die LASEP-Veranstaltungen für die Förderung von Bewegung und Freude am Sport bei Kindern sind.“

Dank eines modernen Video- und Barcodesystems konnten die Laufzeiten präzise erfasst werden. Die drei Schnellsten jeder Altersgruppe wurden mit Gold-, Silber- und Bronzemedailles ausgezeichnet. Doch unabhängig von der Platzierung wurden alle Kinder, die die herausfordernde Strecke erfolgreich bewältigt hatten, im Ziel mit großem Applaus empfangen.

Die vollständigen Klassemente sind auf der Website der LASEP [www.lasep.lu](http://www.lasep.lu) unter „RESULTATS“ abrufbar.

(c.k.)

## 28 SPORT-FINISH

### SPORT-SEKUNDE

Diekirch Foto: Pierrot Feltgen



In Diekirch fand die 39. Auflage des „Cross national“ der Lasep statt. 585 Schüler und Schülerinnen aus 22 Sportsektionen nahmen an den insgesamt acht verschiedenen Rennen teil. Die angebotenen Distanzen gingen, je nach Schulzyklus, von 500 bis 1.500 Meter.



► Luxemburger Wort | 14.11.2025

# Kleine Füße, große Entdeckungen

Lasep-Wandern um die „Baggerweieren“ in Remerschen



**Remerschen.** Unter dem Motto „Natur erleben, gemeinsam bewegen“ nahmen kürzlich 334 Grundschulkindern an einer groß angelegten Wanderaktion rund um die Baggerseen in Remerschen teil. Organisiert wurde die Veranstaltung von der Ligue des Associations Sportives de l’Enseignement Fondamental (Lasep) in enger Zusammenarbeit mit der lokalen Lasep-Sektion Bech-Kleinmaacher. Ziel des Events war es, Kindern Freude am Wandern in der Natur zu vermitteln – ganz ohne Leistungsdruck, dafür mit umso mehr Spaß, Teamgeist und Neugier.

Um den strengen Anforderungen des Naturschutzes ge-

recht zu werden, war die Teilnehmerzahl im Schutzgebiet Biodiversum – Teil des Natura 2000-Netzwerks „Haff Réimech“ – bei der diesjährigen Veranstaltung der Lasep bewusst begrenzt. „Wir respektieren selbstverständlich die offizielle Genehmigung der zuständigen Behörde und erkennen die Bedeutung des ökologischen Schutzes in diesem sensiblen Gebiet an“, erklärten die verantwortlichen Organisatoren. Mit der Maßnahme unterstreicht die Lasep ihr Engagement für den Erhalt des Naturreservates und den verantwortungsvollen Umgang mit ökologisch wertvollen Räumen.

Die jungen Teilnehmer starteten entweder zu einer etwa 3 km oder 5 km langen Route. Begleitet wurden sie von Lehrpersonen, Betreuern sowie freiwilligen Helfern, die für Sicherheit und gute Stimmung entlang der idyllischen Pfade rund um den Baggersee sorgten. Mit offenen Augen und etwas Aufmerksamkeit gibt es zwischen bunten Herbstblättern, krautigem Schilf und schnatternden Enten sowie dem Glitzern des Wassers viel zu entdecken. Eine Wanderung voller kleiner Abenteuer und großer Naturmomente!

„Die Veranstaltung zeigt eindrucksvoll, wie wichtig und gleichzeitig einfach es sein kann, Bewegung, Naturerlebnis und Wandern miteinander zu verbinden“, betonte Lasep-Präsidentin Nicole Kuhn-Di Centa in ihrem Fazit.

Die Resonanz bei den jungen Teilnehmern war äußerst positiv: Für viele war es die erste große Wanderung – ein Erlebnis, das sie sichtlich begeisterte. „Ich will morgen gleich nochmal wandern!“, rief die 6-jährige Pia am Ende strahlend.

*Charlot Kuhn  
via mywort*

► 39° Cross National à Diekirch (C1-C4) | 28.10.2025



## Les partenaires de la LASEP



Charles Kieffer  
Group



KONICA MINOLTA

[ck-group.lu](http://ck-group.lu)



Comité Olympique et  
Sportif Luxembourgeois

